

A vos agendas !

## Le Cinémobile

Place Léon Pierrot  
Le lundi 1er mars 2010



Séance 18 h

Séance 20 h 30



organise  
le 14 mars 2010

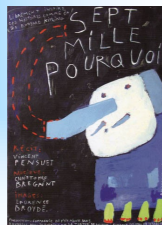
un spectacle  
Salle des Fêtes de Trainou.  
avec la compagnie

« du petit piano sans bretelles »,  
"7 mille Pourquoi"  
pour tout public à partir  
de 5 ans.

Renseignement complémentaire

Anne-Lise Venner

02 38 52 74 09



## Association Trainou Loisirs



Ouverture

Vacances de **Printemps** :  
Du 6 au 9 Avril 2010

Inscription le **samedi 20 Mars**  
de 10h à 12h à la salle  
des associations  
(en face de la garderie)



Ouverture

Vacances d'été :  
Du 5 au 30 Juillet



« **Comptines,  
chansons  
et jolis mots** »

Exposition  
à la Bibliothèque  
Le samedi 13 mars 2010  
de 10h à 12h

Le mardi 16 mars 2010 de 18h à 19h  
Le mercredi 17 mars 2010 de 14h à 18h

Tout Public.

### Concours de poèmes

ouvert aux Trianiens poètes,  
amateurs ou éclairés  
Thème libre

Venez nous remettre votre poème  
aux heures d'ouverture de l'exposition :  
le plus talentueux d'entre vous  
sera récompensé !



A.S. Trainou  
SECTION DANSE



Propose

Le samedi 27 mars 2010

Aux adultes et ados un  
stage de danse **COUNTRY**

de 16 h à 18 h salle des Fêtes de Trainou

Tarif : 8 € par personne



Les inscriptions pour le repas  
**des Aînés qui aura lieu**  
le 25 Avril prochain  
seront recueillies en Mairie  
jusqu'au **03 Avril 2010**  
**dernier délai**

Mars 2010

13, 16 et 17 - **Mairie**  
Printemps des poètes



14 - **Familles rurales**  
Spectacle



14 - **Gymnase** -  
Elections Régionales

19 - **FNACA**  
Cérémonie fin de la  
guerre d'Algérie



21 - **AST Pêche**  
Pêche à la truite

21 - **Gymnase**  
Elections Régionales



Mairie de  
1103, rue de la République - ☎ 02.38.65.63.08  
www.mairie-trainou.fr

FEVRIER 2010

# Entre Noues et Forêt

Extrait Conseil Municipal

Du 27 janvier 2010

### TARIFS COMMUNAUX

Mr le Maire explique que les simulations pour l'exercice 2010 des budgets de l'eau et de l'assainissement montrent qu'il sera nécessaire d'augmenter légèrement les tarifs notamment :  
pour le budget assainissement de passer de 1.05 € à 1.12 € du m<sup>2</sup> et pour l'eau de 0.67 € à 0.68 € du m<sup>2</sup>. Ce qui représente avec le passage à la TVA pour le service de l'eau une augmentation générale d'environ 6%, obligation liée au fait que la commune compte plus de 3 000 habitants. Il précise que l'exercice 2009 se solde assez bien en raison du bon rendement du service de l'eau 84% et de toutes les vérifications qui ont été faites dans l'année.

### ACQUISITION DE TERRAIN

La mare dite « clos du Banau » récupère les eaux de pluie de la voirie communale. Le propriétaire souhaite céder cette parcelle de 30 m<sup>2</sup> pour 1 € symbolique. Par conséquent, dans un but de cohérence et considérant le montant des frais liés à cette acquisition, Mr le Maire propose d'acheter cette petite parcelle.

### AVENANTS N° 3 AU REGLEMENT DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le règlement définit les conditions mutuelles du distributeur d'eau et de l'abonné du service.  
Considérant le règlement approuvé le 25 juin 2008

Considérant les remboursements de faibles montants en raison de la mensualisation,  
Considérant l'annualisation de la période de facturation afin de solder sur un même exercice ;

**Article 3.3** les modalités et délais de paiement

**Ajouter** : Aucun remboursement ne sera accordé en dessous de 5 €

**Modifier** : Des mois de **février** à **novembre**, vous payez 8% du montant de la facture correspondant à l'année précédente.

### ELECTION REPRESENTANTS SYNDICAT DE LA BIONNE

Est élu membre Titulaire : Monsieur CHARAMON Claude

Est élu membre suppléant : Monsieur PEPION Claude

### DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR L'EXTENSION DES RESEAUX D'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

De nombreux projets d'investissements nécessitent le soutien financier de divers partenaires. L'assemblée, autorise les demandes de subvention auprès du Conseil Général **avec autorisation de préfinancement**, pour les travaux cités ci-dessus d'une valeur estimative de 174 960 € HT pour l'eau potable et 194 880 € HT pour l'eau usée.

### DIFFUSION DES DOCUMENTS

Mr le Maire demande aux membres de l'assemblée s'ils acceptent que tous les documents soient transmis par courriel afin d'éviter la consommation de papier. Accord unanime de l'assemblée

### PUBLICITE DANS LE GYMNASSE:

Mr le Maire explique que la publicité est de manière général interdite dans les bâtiments publics. Toutefois lors de manifestations les associations peuvent faire état de leurs sponsors sur leurs propres supports (affiches, vêtements, pancartes, banderoles etc...)

Il est rappelé que les associations n'ont pas le droit de pratiquer de l'affichage sur les feux tricolores.  
Mr BARRE informe l'assemblée de la création d'une nouvelle association sur Trainou

« **LES JARDINS D'ANTAN** »

Prochain Conseil Municipal le 24 février 2010 à 20 h 30  
1er Conseil Municipal Jeunes le 13 mars 2010 à 10 h 00 en Mairie

## Infos Mairie

## Extrait tarifs communaux 2010

## A votre service



### Assainissement

Frais d'accès au service pour une habitation neuve ..... 1 200,00 €  
 Frais d'accès au service pour une habitation ..... 600,00 €  
 Redevance au m3 d'eau consommé ..... 1,12 €

### Eau

Frais d'accès au réseau pour une maison neuve ..... 260,00 €  
 Abonnement mensuel compteur diamètre 15 ..... 2,10 €  
 Abonnement mensuel compteur diamètre 20 ..... 3.15 €  
 M3 d'eau consommé ..... 0,68 €  
 Frais d'ouverture de branchement ..... 25,00 €  
 Frais de fermeture de branchement ..... 25,00 €  
 Frais d'arrêt et de mise en service suite impayés ..... 55,00 €  
 Frais de changement de compteur diamètre 15 ..... 125,00 €  
 Frais de changement de compteur diamètre 20 ..... 35,00 €  
 Frais de changement de compteur dégradé diamètre 15 ..... 250,00 €  
 Frais de changement de compteur dégradé diamètre 20 ..... 270,00 €

### Concession cimetière

Trentenaire ..... 150,00 €  
 Cinquantenaire ..... 200,00 €

### Concessions Columbarium

L'urne : 10 ans ..... 85,00 €  
 L'urne : 15 ans ..... 125,00 €  
 L'urne : 30 ans ..... 245,00 €  
 (à l'emplacement)



### Repas enfants Centre de loisirs

3,00 €



Occupation domaine public : 10,00 €

### Etat Civil 2009

#### 3092 habitants

(source : INSEE - résultats définitifs du recensement de décembre 2007)  
 Le calendrier était déjà imprimé quand le chiffre est tombé !



14 décès

18 mariages



32 naissances



### Salle des Fêtes

Famille de Trainou  
 1 journée 105,00 €  
 2 journées 170,00 €  
 Entreprise Trianienne  
 210,00 €  
 Vin d'honneur  
 55,00 €  
 Caution  
 350,00 €  
 Location de matériel  
 Chaise : 0,50 €  
 Table : 2,00 €

### Fin de la guerre d'Algérie

48e anniversaire  
 des Accords d'Evian

Départ du défilé le 19 Mars 2010  
 à 18 h 15 Place du 19 Mars  
 (face de la Mairie)

Un vin d'honneur  
 sera servi à l'issue de la cérémonie



Prochain rendez-vous à Neuville- aux- bois,  
 le 29 mars 2010

Si vous souhaitez faire un don de plasma, vous pouvez également le faire ce jour- là

après avoir pris rendez- vous  
 avec Mme AGUENIER

☎ 02.38.75.48.57

☎ 06.06.43.18.49



### Garde d'enfants

Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat, chargée de la Famille et de la Solidarité auprès du Ministre du Travail, communique :

« afin de mieux accompagner les parents dans leurs démarches, un site internet [www.mon-enfants.fr](http://www.mon-enfants.fr) vient d'être lancé pour donner aux familles une information fiable et exhaustive sur les différentes solutions de garde à proximité de leur domicile et de leur lieu de travail. »

Vous pouvez également trouver, sur le site internet de la Mairie, les coordonnées des nourrices de la commune.



Le Conseil général a mis en place le T.A .D. (transport à la demande)  
**T.A.D. « section à la demande »**

**Principe :** prise en charge de voyages déjà desservis par un T.A.D.

**Quand ? :** Tous les jours de circulation du voyage concerné.

**Comment ? :** en réservant par téléphone

**Combien ? :** 2 € le trajet

**Où ? :** au départ des arrêts des lignes régulières

**Pour qui ? :** service accessible à tous y compris les personnes à mobilité réduite

Pour tous renseignements complémentaires, des dépliants sont à votre disposition en Mairie et sur le site internet du Conseil Général [www.ulyss-loiret.com](http://www.ulyss-loiret.com).

### Un peu de civisme !

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

#### Un message de Boigny- sur- Bionne à ses voisins !

Le Conseil Général vient de nous transmettre les conclusions des relevés de vitesse sur la RD 8 et la RD 124, axe Rebréchien-Trainou-Vennecy vers Boigny-sur- Bionne-Chécy-Mardié, au lieu-dit « Les Barres ».

**98 %** des véhicules dépassent la limite de vitesse autorisée, **50 km/h.**

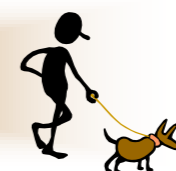
Un appel à un comportement plus citoyen (respect de la réglementation et vigilance accrue) vous est adressé. Un travail conjoint avec les équipes de la Gendarmerie Nationale est initié.

Merci à tous de votre contribution en faveur d'une meilleure sécurité routière.

Les élus de Boigny-sur-Bionne... et de Trainou

Les déjections de nos compagnons à 4 pattes doivent être ramassées par leur propriétaire.

Question d'hygiène et de propreté !



### Révision du P.L.U.

(Plan local d'urbanisme)

Un registre est à votre disposition en Mairie pour toutes vos remarques et demandes que vous souhaiteriez voir étudiées dans la révision du P.L.U.

(Plan Local d'Urbanisme)

**N'hésitez pas à nous faire part de vos observations !**

Un garage à vélos est à votre disposition devant la mairie.

Merci de l'utiliser pour ne pas endommager le mur.



### Les vacances du boulanger !

La boulangerie sera fermée

pour les vacances d'hiver  
**du 13 au 21 février 2010**



pour les vacances de printemps  
**du 12 au 18 avril 2010**



et pour les vacances d'été  
**du 3 au 25 août 2010**



Le dépôt de pain sera assuré par le restaurant

« Le petit Caprice », qui sera lui-même approvisionné par le SUPER U de Loury